

PROCES VERBAL
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE de VEZERE-MONEDIERES-MILLESOURCES
DU LUNDI 12 MARS 2018

Le douze mars deux mil dix-huit à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de TREIGNAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président Monsieur JENTY Philippe.

Membres titulaires	14
Titulaires Présents	11
Pouvoirs	
Suppléants avec vote	
Nombre de votants	11
Date de convocation	8/03/2018
Certifiée exécutoire le	03/03 2018
Affichée le	03 03 2018
Transmis en préfecture le	15 03 2018

Le douze mars deux mille dix-huit à dix-huit heures, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté à Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président Monsieur JENTY Philippe.

Présents: CHASSEING Daniel ; COIGNAC Gérard ; GERMAIN Guy ; GUILLOU Michèle ; JENTY Philippe ; JOFFRE Jacques, LAURENT André, MARSALEIX Pierre ; RUAL Bernard ; TAVERT

Françoise ; VIGROUX SARDENNE Josiane

Excusés: DEGUIN Didier, PETIT Christophe. MOULU Josette

Secrétaire : RUAL Bernard

Contrat de ruralité

Le Président explique que ce sont les communautés de communes qui présentent les projets à la préfecture dans le cadre du contrat de ruralité, et qui signent les conventions financières.

L'an dernier, le projet retenu était un projet de Chamberet et propose de retenir pour cette année le projet d'aménagement pour les championnats de kayak porté conjointement par Treignac pour 250 000 € et la communauté pour 50 000 €.

Délibération 24 B-2018 : contrat de ruralité 2018

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, décide à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- de présenter le projet d'aménagement territorial permettant l'accueil des championnat (du monde) de Kayak en maîtrise d'ouvrage conjointe entre la commune de Treignac et la communauté de commune V2M au contrat de ruralité 2018.

- autorise le président à signer tous documents nécessaires à la présente décision.

Préparations budgétaires

Le bureau étudie la préparation budgétaire et se prononce sur les subventions aux associations qui seront proposées au conseil, ainsi que sur l'articulation des projets d'investissements dans le temps.

Il est à noter que le compte administratif 2017 et le projet de budget 2018 confirme que la communauté nécessite d'augmenter son épargne brute et son épargne nette, constatant qu'elle pioche dans ses réserves de trésorerie à chaque budget.

L'idée est de proposer au prochain bureau prévu le 26 mars des solutions multiples, basées surtout sur la diminution de la dépense d'attribution de compensation et l'augmentation de la fiscalité.

Le Président remercie les membres.
La séance est levée vers 21h30

Le Président

Le secrétaire